

Citizens and Parliament can control government only if information is public. You will be asked to approve Freedom of Information Legislation based on the principle that government information should be available to the people, that necessary exceptions to that principle should be limited and specified, and that disputes over the application of those exceptions should be resolved independently of the Government.

To correct inequities currently borne by some Canadian individuals, you will be asked to amend sections of the Indian Act, to extend spouses' allowances in circumstances where they are now denied, to amend certain legislation respecting veterans, and to further protect the privacy of individual Canadians.

You will also be asked to consider reforms to extend the power of Parliament. Proposals will be submitted to the Standing Committee on Procedure and Organization to strengthen the powers and resources of parliamentary committees, to accord more prominence to private members' initiatives, and to make my Ministers more accountable to you. The Standing Committee also will be invited to consider the question of a permanent Speaker for the House of Commons.

To demonstrate the capacity of Parliament, you will be asked to approve the immediate establishment of four small select committees, with the resources and powers necessary to enquire fully into the special needs of handicapped and disabled Canadians; measures to strengthen the role of the voluntary sector in our society; policies with respect to foreign ownership, including the operations of the Foreign Investment Review Agency; and measures necessary to prevent recurring cost overruns on major government projects. You will be invited to establish a Joint Committee to undertake a broad enquiry into the future development of nuclear energy in Canada. In addition, Standing Committees of Parliament will be invited to examine Canadian cultural policy, Canadian foreign policy, and the retirement income needs of Canadians in the 1980's. Annual Reports of Crown Corporations, the Commissioner of Official Languages, the Economic Council of Canada and other similar bodies will be referred automatically to the appropriate committees of Parliament.

To broaden responsibility for the management of Parliament, Privy Councillors not members of Cabinet and drawn from both sides of the House will be invited to serve as Commissioners of Internal Economy.

My Ministers believe the greatest immediate challenge facing Canada today is to restore growth, confidence and jobs to the Canadian economy. While our economy faces serious immediate problems, my Government believes the economic potential of Canada is the strongest in the world. My Ministers will propose a fivepart strategy to build on that potential.

Les citoyens et le Parlement ne peuvent exercer de contrôle sur le gouvernement que si l'information est mise à la disposition du public. Vous aurez à approuver un projet de loi sur l'accès à l'information qui repose sur le principe suivant: les renseignements dont dispose l'État doivent pouvoir être communiqués aux citoyens; de plus, les exceptions inévitables à ce principe doivent être restreintes et précises, et les plaintes touchant l'application de ces exceptions doivent être réglées hors du gouvernement.

Vous serez appelés, pour mettre fin aux injustices qui frappent certains de vos concitoyens, à modifier diverses dispositions de la Loi sur les Indiens de façon à étendre à certaines situations écartées actuellement, l'admissibilité aux prestations accordées aux conjoints, à modifier des dispositions relatives aux anciens combattants et à prendre diverses mesures permettant de mieux protéger la vie privée des Canadiens.

Il vous faudra aussi analyser certaines réformes visant à accroître le pouvoir du Parlement. Le Comité permanent de la procédure et de l'organisation se verra confier l'étude de propositions destinées à étayer les pouvoirs des comités du Parlement et à augmenter leurs ressources, à donner plus d'importance aux initiatives des députés et à assujettir davantage les ministres à votre contrôle. Il lui sera en outre demandé d'analyser la question de la nomination, en permanence, de l'orateur de la Chambre des communes.

Vous devrez, pour faire la preuve des aptitudes du Parlement, approuver la création immédiate de quatre comités spéciaux restreints possédant les ressources et les pouvoirs requis pour faire enquête sur les besoins spécifiques des handicapés et des invalides du pays, sur les moyens d'élargir le rôle des organismes bénévoles dans notre société, sur les politiques à l'égard de la propriété étrangère, y compris les activités de l'Agence d'examen de l'investissement étranger, et sur les mesures requises pour éviter les dépassements courants des devis touchant les grands projets gouvernementaux. Vous aurez à créer un comité mixte chargé d'analyser la question de l'avenir de l'énergie nucléaire au pays. En outre, les comités permanents du Parlement seront priés d'analyser les politiques culturelle et étrangère du Canada, ainsi que les besoins de ses habitants dans les années 80 au titre du revenu de retraite. Les rapports annuels des sociétés de la Couronne, du Commissaire aux langues officielles, du Conseil économique du Canada et d'autres organismes de même nature seront systématiquement déferés aux comités compétents du Parlement.

Pour accroître la responsabilité de la gestion du Parlement, certains membres du Conseil privé, qui ne font pas partie du Cabinet et qui seront choisis à la fois au sein du parti gouvernemental et de l'opposition, seront appelés à remplir les fonctions de commissaires à l'économie intérieure.

Les ministres croient que le relèvement du niveau de croissance économique, le rétablissement d'un climat de confiance en notre économie et la création d'emplois représentent la tâche la plus importante à entreprendre dans l'immédiat. Si, à l'heure actuelle, nous sommes aux prises avec de graves problèmes économiques, le gouvernement sait néanmoins que le Canada possède le potentiel économique le plus élevé du globe.